

an III-1840

an III-2 nivose an IV

<http://www.archivesenligne65.fr/collection/1819-registre-de-deliberations-de-luz-saint-sauveur/?n=11>

12 prairial 3^o année

Jean prissere off minicipal... au mépris des règlements .. plusieurs particuliers **se st permis d'introduire des bestiaux étrangers sur les montagnes** et ss les avoir préalablement dénoncés à leurs municipalités respectives . cette entreprise qui porte un caractère d'insubordination et en mm temps une marque de cupidité de la part des dits citoyens puisqu'ils ont un profit propre du herbage ... en conséquence on nomme Jean Courtade, Bernard Masou, PJ Laurouse, Henry Guillemebét dom à Gèdre, Grégoire Passét et JP Soutoulé et som de Gavarnie, Laurent Forie, Jean Cumia, Claude Galudy dom de Lus ... se rendront ds le plus court délai sur les montagnes où l'on croit qu'il y a ds bestiaux étrangers pour voir en quel genre ils sont, le nombre, et reconnaître pour ensuite assigner une amende... et les con

19 prairial 3^o année

le citoyen Noguès nommé maire

Sommation faite de remplir les fonctions qui leur st déléguées

capdevielle procureur de la comm, Fbas off mun, Sarrat Armessen, Gradét

11 prairial 3^o année

Remplacement des Noguès administrateur mbre cosneil du département, Sarrat nommé maire de luz par le Directoire, Gradét suppléant off muni....

20 prairial 3^o année

Noguès nommé maire **refuse de se rendre au lieu des séances**

28 prairial 3^o année

Ds la maison commune, sur réquisition **David Lacrampe ancien fermier des bains de SS** qui bien des personnes **étrangères se refusent à déclarer les bains qu'ils prennent soir et matin**. Depuis le 14 prairial et voulant mm se soustraire au paiement fixé pour chaque bain, autorisons ce dernier à réclamer et poursuivre autant que de droit le paiement des bains déjà pris ou à prendre d'après la fixation marquée ds le dit bail, de plus autorisons à choisir et placer un baigneur et une baigneuse pour l'usage du service des bains ... qui resteront en place jusqu'au renouvellement du bail à charge à Lacrampe de tenir fidèle registre pour en rendre compte.

1 messidor 3^o année

capdevielle procureur de la comm de Luz dit que doit etre fait une état justificatif de tous les grains excroissants et mm du foin et de ds la décade

De plus, l'état des indigents de la dite commune...somme à retirer pour les indigents

3 messidor 3^o année

Est comparu **Jean Tornès** secrétaire du district d'arageles ... où on révoquait les 1^o délib en sa faveur pour **exercer les fonctions de notaire public** ds le canton en exécution de la loi dui 7 pluviöse

Faux... qu'il n'appartient qu'à **des hommes pervers et corrompus** de commettre pareil forfait, ss doute ^pur priver le citoyen Tornès de jouir du bénéfice de la loi.

3 messidor 3^o année

Nous Jean Cadevielle procureur de la comm... les sociétés populaires remettront tes les lois qui leur ont été adressées et autres pièces et objets de mm que les clés des lieux de leurs séances , ce ds le délai de 24 heures ...p5

3 messidor 3^o année

Plaintes verbales concernant le marché du courrier du canton.. ; changer le jour du départ du courrier

3 messidor 3^o année

Vu arriver la citoyenne magdelaine Juste Vautier ss profession section du temple à paris elle nous a déclaré venir rejoindre son fils Vautiers résidant à Pierrefite, ne l'ayant pas trouvé a pris domicile chez la citoyenne Dupont de Luz

Septime messidor 3^o année

Bernard Lafèche ancien maire de la commune pour avoir à rendre compte de sa gestion de maire, rend des comptes à 7 H , somme dénoncée par Barrio pour du salpêtre...

Bernard Lafèche a remis le registre des naissances, mariages, décès...procéder à la nomination d'un off public
Barthelemi Cazavielle

Septime messidor 3° année

Irrespect des règlements faits depuis un temps immémorial ne st point executés en ce qui concerna le pacage de l'herbage des différentes montagnes

Le conseil arrêtt ce qui suit qu'il sera publié et affiché ds tous les endroits accoutumés .. que tout particulier qui aura des bestiaux sur les montagnes de **Peyrahitte, Bachibirou, Lestibette** et autres ... sera averti de faire évacuer ds un délai de 3 jours , ou contraints

11 messidor 3° année

Le citoyen Capdevielle invite les citoyens maires et officiers ...ordre qui leur est adressé pour la **démolition des autels de l'église et chapelle** , en second lieu, rendront compte des ornements et linge tant de l'église que de la chapelle, en 3° ils rendront compte des vases sacrées et croix et encensoir en argent, 4° ils rendront compte des rivaux et tringle des fer, 5° du feu et barres des cloches, 6+ de l'argent provenant de l'herbage des juments étrangères qui ont pacagé sur nos montagnes et autres bestiaux et finalement de l'argent provenant des montagnes vendues aux étrangers, n le tt exécuté ds le plus court délai, pour l'intérêt de la cause publique...

11 messidor 3° année

En présence de fabas, Gradét, Sarrate off municipaux, capdevielle procureur de la commune, le 7° du mois, le procès des comptes de l'ancienne municipalité avait été ajourné.. pour continuer ce jour à 6H du matin , le citoyen André Barrio chef de l'hostellerie la salpêtre établi ds le canton avait été invité , car non payé de ses honoraires,

12 messidor 3° année

mais Barrio ne présente pas de pièces justificatives...comptes rejetés

14 messidor 3° année

fonction de notaire Tornès loi du 7 pluviöse dernier.... ;le dit Courettou pourrait être inculpé ds cette affaire

21 messidor 3° année

Barrio chef de l'atelier du Salpêtre s'est présenté .. ;pour procéder aux comptes

1 article de dépense pour le citoyen Carassus 78 livres pour le travail de 7 décades

ce jour nommé un trésorier sera Jean Peré Bradère

ce jour en conséquence de la loi du 22/07/1791 article 5 les **obergiste et cabaretiers** de la commune seront tenus de mm que les propios des maisons résidants à SS ou ailleurs d'inscrire de suite **un registre en papier timbré et agrafé p10**

auj 3° thermidor 3° année Jean Baradère curé de Sazos déclare que se trouvant assez souvent à Luz il veut y exercer le culte catholique et romainil fait la déclaration de sa soumission aux lois de la Rep conformément à la loi du 11 prairial an 3

auj 3° thermidor 3° année Henri Forcamidan curé de Visos déclare que se trouvant assez souvent à Luz il veut y exercer le culte catholique et romainil fait la déclaration de sa soumission aux lois de la Rep conformément à la loi du 11 prairial an 3

auj 4° thermidor 3° année

Fabas a reçu un extrait de registres qui enjoint les comm de faire partir ds 3 jours ts les volontaires qui se trouveraient ds les communes ss couget de leur corps... lettres enjoignant à faire prendre le secours accordé aux parents indigents défenseurs de la patrie, et à nommer un député du corps municipal pour donner des renseignements **ds le rolle des contributions** pour l'année 1792 **pour hâter la vente des biens nationaux**
Convocation le lendemain des citoyen qss de 16 à 60 ans à 10h afin de se réorganiser en garde nationale ...
Armessen pour Gèdre ; Courtade off Gavarnie

auj 8° thermidor 3° année

il ya trois semaines q'une ordonnance de police rendue **pour faire évacuer les montagnes de Peyrahitte et Bachivirou** ... mais les mm particuliers se proposent de ramener leurs bestiaux ...

il est interdit d'introduire aucune tête de bétail dans **les montagnes de Peyrahitte et Bachivirou avant le 23 ° du courant** à peine de 50 d'amendes ... ces sommes serviront à payer l'impôt que ces deux montagnes payent , le restant distribué aux citoyens qui n'ont pas de bestiaux et qui ont un droit ...

Ces moyens st pris pour éviter que ces montagnes ne soient vendues

auj 1 fructidor 3° année

Le citoyen **Joseph mercère** prêtre actuellement résident à Gavarnie, section der Luz conformément à l'art 5 de la loi du 11 prairial il souhaite exercer le culte catholique et romain à Gavarnie et Gèdre a fait devant nous la **déclaration de soumission aux lois de la République** p18

Certificat de résidence pour un décédé Gabriel bart Romain Filhos 47 ans résidait aux eaux de SS ds la maison du cotoyen Lacrampe depuis le 60/08/1792 p11 veuve bordelaise en vue de l'attestation d'impossibilité de déplacement à elle délivré ?

Certificat de résidence Pierre Antoine Sartgiges dom de Paris aux eaux de Barèges depuis le 25/06/1792 au 06/10/1792 demandé depuis Agen p 16 17

28° thermidor 3° année Nécessité de garde champêtres : Etienne Courettou, Jean Lavignolle et Bart Couy aux esmollements de 45 livres pour Luz, Gèdre, Gavarnie

28° thermidor 3° année

Certificat de résidence JR Lalande 36 ans dom de Paris aux **eaux de SS ds la maison Junca Jean Mathe** tisserand, Jean Barrio Perruquier, Henry Close marchand de vin, Fr Sarratou boulanger, Michel Sempé tisserand, Laurens Sassissou tisserand, Jacques Cazabielle Perruquier tqs dom de Luz depuis le 28/07/1792 au 05/11/1792 demandé depuis Bdx p17

28° thermidor 3° année

Noguès le forcer à être maire P18 nouvelle invitation, sinon assignation

1 fructidor 3° année

Le citoyen Jean Cazjoux curé de Gavarnie conformément à l'art 5 de la loi du 11 prairial il souhaite exercer le culte catholique et romain ...ds la comm de Gavarnie ...ds la comm de Gavarnie a fait devant nous la **déclaration de soumission aux lois de la République** p18

2 fructidor 3° année

un arrêté pour que à l'avenir les rations de vivres et fourrages seront fournis des magasins nationaux De plus réquisition du citoyen **Jean Toy cordonnier ds cette comm** pour aller travailler à Tarbes ds l'atelier établi par le département Armée des Pyrénées occidentales, hôpital militaire de Barèges, exposés état actuel du sujet, nature des infirmités dt il est atteint, causes sui les ont produites, effets qui en st résultats.. ; Invalidité absolue ou relative...

Décret de la Convention nationale du 22 mai de l'an 2 de la Rép Fr article 3 tt médecin du chirurgien qui sera convaincu d'avoir fait de faux certificat de maladies ou d'infirmités fait à des citoyens mis en réquisition, fait à des militaires en activité de service sera puni de deux ans de ...

Certificat de visite

Nous off de santé en chef de l'hospice de Barèges ... certifions que le citoyen **André Caporal Fourrier** au 2° bataillon d'infanterie légère natif de Luz... afit usage des eaux thermales à raison d'une gangrène qu'il avit aux extrémités des deux pieds, il est affecté en outre d'une hémophilie périodiqueun vice héréditaire causes aggravantes, la fièvre ... déterminée par la rigueur des saisons et **les bivouacs** une santé délabrée. En conséquence, estimons que le citoyen dénommé ci-dessus ne plus continuer son service ds son corps.. invalidité absolue fait à Barèges le 4 fructidor an 3

6 fructidor en 3

Certificat de résidence

Sur l'attestation de Bernard Clément Duco chirurgien, major de l'hospice militaire de Barèges et principal propriétaire de la maison Jean Guionnet dit St Onge menuisier, Henry Laffont tailleur d'habit, Jean Fedecou tailleur d'habit, Bernard Druene traiteur, Jean Verges porteur, Henri Sarratou baigneur, Mathieu Soubielle porteur, ce dernier a dit ne savoir signé ts dom ds cette comm, le citoyen Fr Maurice Cours âgé de 33...a résidé aux eaux de Barèges maison appart au citoyen Duco depuis le 13/08/1792 au 03/10/1792

14 fructidor en 3

nouvelle répartition de grains : 35 sacs de froment et une demi mesure de milloc...besoin pour la clsees des indigents qui est ici très nombreuse se verrait forcée d'abandonner ce secours faute d'argent mm jour

il sera fait inhibition à tt propios d'introduire tt bétail ds les brouielsh debat jusqu'à la veille de st Michel suivant le anciens règlements ss peine...

Réparer la porte, les murs de la maison commune...p19 les carreaux qui conduit l'eau ds la fontaine exécuté ss délai

Certificat de résidence

Jean Baptiste Lynch proprio agé de 46 ans paris a résidé aux eaux de Barèges maison appart au citoyen Duco depuis le 7 mess/1792 au 14 fructi/1792

18 fructidor en 3

Arrêté ce qui suit

Art 1 Les off muni convoquent ts les citoyens de G7dre et gavarnie pour se rendre le 20 du courant à 9H ds maison comm de Luz Art 2 publication ... requis pour aller travailler demain matin à 6H ds les chemins

28 fructidor en 3

Pierre Cougy brigadier de la gendarmerie au vu de la réquisition pour aller travailler aux chemins de G7dre qu'il se trouve intercepté de manière que rien ne peut y passer , ce qui empêche le munitions de guerre d'arriver à Luz , citoyens requis se st rendus à l'atelier de Soubias conducteur : Cloze Cadet, Loubere, Poues , Cantou, J Cyprien Hourie paysan , gaspardet, Anduran, Traseres, poues aîné, Lartigue Dera, Lartigue Dessa et Margaras d'asté ne se st point présentés et le citoyen **Poués aîné et Saulere lui ont dit quitter et se moquer de la municipalité de Luz et de leurs ordres..**

Au vu de la déclaration, le conseil muni arrêté

1 que **les citoyens Poués aîné et Saulere seront envoyés chercher devant nous pour être punis...** 2 sera envoyé un extrait de la déclaration à la ministration du district pour l'inviter à nous dire quel moyen pour forcer les citoyens...requis pour aller travailler au chemin de Gèdre pour faciliter le transport des munitions

3 la ministration du district sera invité à requérir, la municipalité de luz n'yant pas assez de bras pour le faire

4 pour accélère la réparation de ce chemin sera envoyé un gendarme p 21

6 fructidor an 3

Le citoyen Daricardes sergent des canonniers est autorisé de faire charger ttes les munitions qu'il trouvent à Gèdre, à les porter à Argelès **sur un forgon du citoyen sarrat**

Ajout de 10 mulets ou chevaux

Réquisition de fusils de divers particuliers

Le citoyen Lafèche ancien maire qui se trouve dépositaire des dits fusils sera invité de les rendre sur le champ

Délibération arrêtée

Plus possible de fréquenter les routes nationales qui aboutissent à cette commune, ss courir le plus grand danger, réparation urgent à faire aux bains de barèges

1 que la route de Luz en Espagne est obstrué à plusieurs endroits au point que les bêtes ne peuvent passer que difficilement

2 que la route de Pierrefite à barège est tellement dégradée que les voitures ne peuvent y passer ds **courir des risques de se précipiter ds le gave...** la suppression des ateliers ambulants avait singulièrement contribué à accélérer les dégradations des routes.

3 que **le pont de la hialladere** intéressant ss tt rapport puisqu'il est la clef du canton et des **eaux minérales de B et SS** que **sans l'humanité souffrante ne peut venir profiter des dons précieux de la nature** dt ce territoire est dépositaire , que les travaux de ce pont et de celui de SS commencé avec activité ont été suspendus , repris et st encore en ce moment suspendus qu'ils ont éprouvés bcp de lenteur ds leur exécution, par la rareté des ouvriers par la rareté des ouvriers parce qu'on ne leur a point assuré la subsistance nécessaire, chose difficile ... que la réparation qui vient être faite **au pont provisoire de la Hialladere** si on ne continue avec activité les travaux du nouveau pont le passage sera bientôt intercepté , ...

4 Que **la source du bain de Poullard a cessé depuis qql j de couler** qu'il est essentiel de faire de suite procéder à la recherche de **cette source des plus précieuses de Barège** p22

4° vendemiaire 4° année rép

le citoyen Antoine Ailloue **prêtre professeur en filozofie en Espagne** a déclaré conformément à l'art 5 de la loi du 11 prairial il souhaite exercer le culte catholique et romainds la comm de Gavarnieds la comm de Gavarnie a fait devant nous la **déclaration de soumission aux lois de la République** p23

6° vendemiaire 4° année rép

s'est présenté le citoyen Bernard Lafèche ancien maire a remis 97 fusils dt 13 de qualité bons ou mauvais

6° vendemiaire 4° année rép

Jean Borgéla pretre et curé de Bernad débat qui a dit vouloir exercer les fonctions du culte catholique ds l'étendue de notre commune conformément à l'art 5 de la loi du 11 prairial Gavarnie Ayant déjà rempli le préalable ds la comm sus dite

6° vendemiaire 4° année rép

est comparu le citoyen Jubinal fils aîné de Luz a dit avoir ... du jury d'instruction publique du district d'argeles la commission d'instituteurs de l'école primaire ... nommé instit

10° vendemiaire 4° année rép

est comparu le citoyen Germain Baradère de la présente commune a fait devant nous la **déclaration de soumission aux lois de la République**

17° vendemiaire 4° année rép

est comparu le citoyen Marie Capdevielle de Luz du jury d'instruction publique du district d'argeles la commission d'instituteurs de l'école primaire ... désigner un local plus propre pour l'instruction... nommée instit

17° vendemiaire 4° année rép

le mode de perception de la contribution en nature

1 demander la mercuriale des grains de 1790...

2 remettre la matrice des rolles de n'année 1793

18° vendemiaire 4° année rép

la loi du 17 germinal qui fixe le prix des poudres et Salpêtres bruts ou raffinés ds les magasins.. le citoyen Barrio chef de l'atelier sera invité à donner le montant des livres de salpêtre

21° vendemiaire 4° année rép

il faut retirer la quantité de grain assignée à la comm de Luz, Gèdre, Gavarnie, Villenave ...

Courretou greffier

27° vendemiaire 4° année rép

Armée des pirenéess occidentales

Certificat de visite

Nous off de santé en chef de l'hospice de Barèges ... certifions que le citoyen **Henry Mathe caporal** au 2° bataillon d'infanterie légère natif de Luz... fait usage des eaux thermales à raison d'une blessure à l'articulation du poignet de la main gauche , fuite d'un instrument tranchant , en outre affecté d'une hémoptysie périodique, constitution délicate et tempérament sanguin ... les bivouacs , les fatigues de la guerre... n'est plus propre aux armés ...

23° vendemiaire 4° année rép

ordonne aux volontaires de rejoindre leurs corps ss délai

2° vendemiaire 4° année rép

procéder à la confection de la matrice du rolle des impositions de 1793

7 brumaire 4° année

convocation pour tous les citoyens

11 brumaire 4° année

a comparu Jean Cantonet hab de Luz a fait la déclaration suivante « **l'universalité des citoyens français est le souverain, je promets soumission et obéissance aux lois de la Rep** »

a comparu Jean B Nogues hab de Luz a fait la déclaration suivante « **l'universalité des citoyens français est le souverain, je promets soumission et obéissance aux lois de la Rep** »

a comparu Dom Destrade hab de Luz a fait la déclaration suivante « **l'universalité des citoyens français est le souverain, je promets soumission et obéissance aux lois de la Rep** »

a comparu Henri Forcamidan hab de Vizos a fait la déclaration suivante « **l'universalité des citoyens français est le souverain, je promets soumission et obéissance aux lois de la Rep** »

a comparu Jean Baradère hab à Sazos a fait la déclaration suivante « **l'universalité des citoyens français est le souverain, je promets soumission et obéissance aux lois de la Rep** »

a comparu Jean Jacques Germain Baradère hab du lieu a fait la déclaration suivante « **l'universalité des citoyens français est le souverain, je promets soumission et obéissance aux lois de la Rep** » p27

11 brumaire 4° année

a comparu Jean Jean B Nogues hab de Luz Dom Destrade hab de Luz Henri Forcamidan hab de Vizos Jean Baradère hab à Sazos Jean Jacques Germain Baradère hab du lieu ont déclaré qu'ils choisiront pour l'exercice de leur culte l'ensemble appelé **Chapelle de Pietat et église** du présent lieu st autorisés provisoirement loi 11 prairial

14 brumaire 4° année

a comparu Joseph Mercere hab de Gavarnie a fait la déclaration suivante « **l'universalité des citoyens français est le souverain, je promets soumission et obéissance aux lois de la Rep** »

14 brumaire 4^e année

a comparu Joseph Mercere hab de Gavarnie a déclaré qu'il choisit pour l'exercice de leur culte l'enceinte appelé **l'et église de ST Jean du présent lieu de Gavarnie** est autorisé provisoirement loi 11 prairial

16 brumaire 4^e année = 7 Novembre 1795

vient de recevoir un gendarme à la résidence d'argelès, un paquet contenant une loi en date du 3 brumaire courant qui exclue de ttes fonctions publiques les provocateurs ou signataires de mesures séditeuses et contraires aux lois

...
pour se rendre au domicile du citoyen du citoyen Sarrat aîné pour voir si **Bernard Sarrat prêtre insermenté** est chez lui et de **l'arrêter pour le conduire à Tarbes à la maison de Luscau** à quoi se st arrêtés et ont signés p 27

Le décret du 26 décembre 1790 obligea tous les prêtres fonctionnaires publics à faire un serment, dont voici la formule : « Je jure de remplir mes fonctions avec exactitude, d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi, et de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée par le Roi ». On sait que ce serment fut solennellement condamné par Pie VI, les 10 mars et 13 avril 1791.

Tous ces ecclésiastiques qui refusèrent le serment furent, en exécution du décret du 26 août 1792, condamnés à la déportation.

17 brumaire 4^e année

s'est présenté le citoyen Jacques Sarrat off muni déclare en ttes vérités et conscience qu'il a à ce jour occupé plusieurs fonctions publiques ds cette comm... mais que ds le moment se trouvant être parent , cad neveu du **prêtre nommé Fourcade de Chèze** compris sur la **liste des Emigrés** et en conformité avec la dite loy du 3 brumaire art 2 déclare se démettre d'or et déjà de ttes fonctions publiques...

17 brumaire 4^e année

s'est présenté **Jean Cazajoux hab à Gèdre** lequel a fait la déclaration qui suit « je reconnais que l'universalité des citoyens français est le souverain et je promets soumission et obéissance aux lois de la république ...

a déclaré qu'il choisit pour l'exercice de leur culte l'enceinte appelé **l'église de St Mathieu du présent lieu de Gèdre** est autorisé provisoirement loi 11 prairial ...

en outre qu'il exercera son culte **ds l'église de Héas** comme ministère.

28 brumaire 4^e année

Pièces à déposer relatives à la gestion le deux brumaire prochain)à 8H

12 brumaire 4^e année

en vue de l'invitation à Luz faite par le citoyen Laborde agent de la commune aremis la mtrice de rolle de la contribution foncière de l'année 1793rendre les comptes

2 frimaire an 4

s'est présenté le citoyen Jean Peré dit Baradère de Luz pour rendre les comptes de sa gestion.

P 28

Ceux de **Baptiste Teulat de Gavarnie** pour le bétail étranger introduit ds nos montagnes la somme de 92 livre
Gay de Gavarnie : 32 l

Bareilles : 31

Verges d'Artalens 300

Bourg Soulere de Gèdre 25

Casnabét de Gavarnie 25

Des particuliers de Lorentier 200

Lorry de gavarnie 27

Id 6

Caubét de Gèdre 34

L'afferme de la montagne de Barada 350

4 frimaire 4^o année

Arrêté 1 Barrio doit s'acquitter de l'obligation contractée par lui envers l'inspecteur des vivres.

Arrête 2 le dit Capdevielle garde municipal garde magasin des grains provenant des biscuits

L'agent de la commune le Luz dit que **l'hôtel de la ville de Luz n'est plus propre à y tenir ses séances.**

Arrêté que le citoyen Barrio **chef de l'atelier du salpêtre** sera invité à se rendre demain 5 frimaire à 10H au presbytère dt il remettra la clef après avoir dresser procès verbal des effets y existant qui ont servi à la fabrication de salpêtre.

...

Suite de la recette si contre se monte à 1122

Poueymireau d'Arbouix 128

Marie Passasses 38

Sabatut de Pragnères 38

Troie citoyen de Sere 70

Armessen officier de Gèdre 40

Catalance de Magne 17

Sustendre Baudean 60

Michel Baget de G7dre 100

Sacaze d'Auzoue 27

Gradet de Gèdre 38

Pogue de sarsan 50

Sauzou d'Aste 35

Pierrot 60

Couetes d'aizar et Capdevielle de Pouzac 100

Pour **la montagne d'Ausoue** pour la portion de la commune de Luz 159 |

Cloze de Luz 27

Total de la recette 2743

Etat de vente

Pour un mandat livré aux gendarmes pour avoir arrete les bestiaux introduits ss nos montagnes contre la loi 15

Idem porté en dépense 65

Courettou 65

Au mm payé à Courettou 12

Pour un voyage à Lourde, procès porté à la commune 30

2 papiers40

Réparation fontaine de la comm de Luz 480

au citoyen Lavignole vallée commune à comptes de Ser 30

pour 2 mains de papier imprimé pour la confection de rolles 200

pour papier pour la justice 24

huissier pour des commissions pour contraindre des parties qui avait introduit du bétail étranger sur les montagnes 80

à payer au citoyen Capdevielle pour frais à **l'occasion d'un procès** aue la comm avait intenté au tribunal de Lourdes pour contraindre les parties qui avait introduit du bétail étranger sur les montagnes 122

au citoyen fabas pour frais **avoir retirer les matériaux qui étaient tombés de la maison commune** qu'il a fait transporter à la ci-devant église 803

total 2073

Suite de la vente

Esmoluments des 2 secrétaires greffiers de la municipalité pour 6 mois 400

Idelm pour des gages d'une année 100

Total 2513

Pour la cote part qui compte à la commune de Luz pour **la vente de l'herbage de la Cote de la montagne d'Ausoue** vendue à **Jean Charte de Bartres**

Agence municipale de la commune de Luz

Moi soussigné agent muni de la comm de Luz pour me conformer à la loi du 3^o brumaire 4 année Rép déclare que je n'ai point provoqué des **arrêtés liberticides** durant la tenue des ass primaires det en outre que je ne suis ni parent ni allié d'émigrés. Luz le 27 brulmaire 40

Les citoyens Gradét, Cazavielle et henri Baradère seront invités à s'occuper de la suite du rolle des impositions.

3 frimaire 4 année

L'agent municipal prendre le plus gd soin de **48 cailles de Bisent destinés à alimenter les troupes qui gardaient la frontière**, le citoyen barrio est chargé de les transporter à Luz ds un délai de 4 j pour être déposé chez la citoyenne Coulomb dd la garde d'un homme de confiance

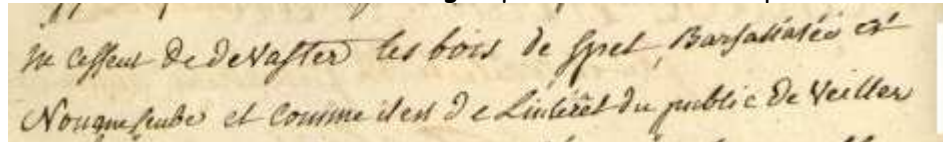
A1 il sera demandé à barrio s'il s'est acquitté de cela

A2 que Capdevielle garde municipal des grains provenant de l'imposition en nature soit invité **de veiller à la conservation des biscuits** qui seront déposés conformément aux vœux de l'inspecteur ds **le magasin de la citoyenne Coulomb** pour Barrio

4 frimaire 4 année

L'agent municipal de la commune de Luz rapporte qu'il a été **que des personnes mal intentionnées ne cessent de dévaster les bois aspet, Barsahalée et Nougueseube** et comme il est ds l'intérêt du public de veiller à la conservation des bois et d'en punir les coupables

Arrêté que le garde bois assisté de 2 gendarmes se rende sur les lieux à fin d'y arrêter les délinquants et de se saisir des **ts instruments et attelages** qu'ils croiront être là pour la confection ou transport de bois.



Conformément à la loi qui veut qq tt fonctionnaire public sortant de la place rende des comptes, moi agent de la commune ai appelé le citoyen Armessen off pour qu'il remette les effets, papiers relatifs à la gestion ... citoyen trésorier Baradère présent ... ;somme de 300 l remise

L'agent muni considérant qu'il est temps **de faire jouir les malheureux des fonds qu'il leur était destiné** et que le moindre retard ds l'exécution de la dite loi serait un crime de lèze majesté arrêté qu'il sera écrit au citoyen J **Jubinal ci devant syndic** pour avoir à me produire en présence de Sarrat et baradère les effets et inventaires de cette dépense.

Procéder à l'adjudication au rabais de la perception des impositions de la 3^o année Répu ... **henri Lacrampe** propose de la faire gratuitement ...ne voyant ds sa démarche **qu'un acte de générosité peu commun e ds un temps où l'égoïsme a fait tant de progrès**

L'agent muni accepte son offre